

# Réserves provenant des apports de capital Administration fédérale des contributions AFC



# Réserves provenant des apports de capital

Selon le principe de l'apport de capital, PAC en abrégé, les réserves provenant des apports de capital peuvent être remboursées en franchise d'impôt. De plus amples détails sont disponibles dans la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA).

## **Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) concernant le principe de l'apport de capital**

Le remboursement de réserves issues d'apports de capital effectués par les détenteurs des droits de participation après le 31 décembre 1996 est traité de la même manière que le remboursement du capital-actions ou du capital social si la société de capitaux ou la société coopérative comptabilise les réserves issues d'apports de capital sur un compte spécial de son bilan commercial et communique toute modification de ce compte à l'Administration fédérale des contributions (AFC).

Le PAC est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et fait partie de la réforme de l'imposition des entreprises II (RIE II). Les graphiques présentent l'évolution du solde final ainsi que les modifications des apports de capital.

Il convient de noter que les conséquences fiscales proprement dites dépendent de l'actionnariat au moment de la distribution et ne sont pas représentées dans le reporting.

## **Impressum**

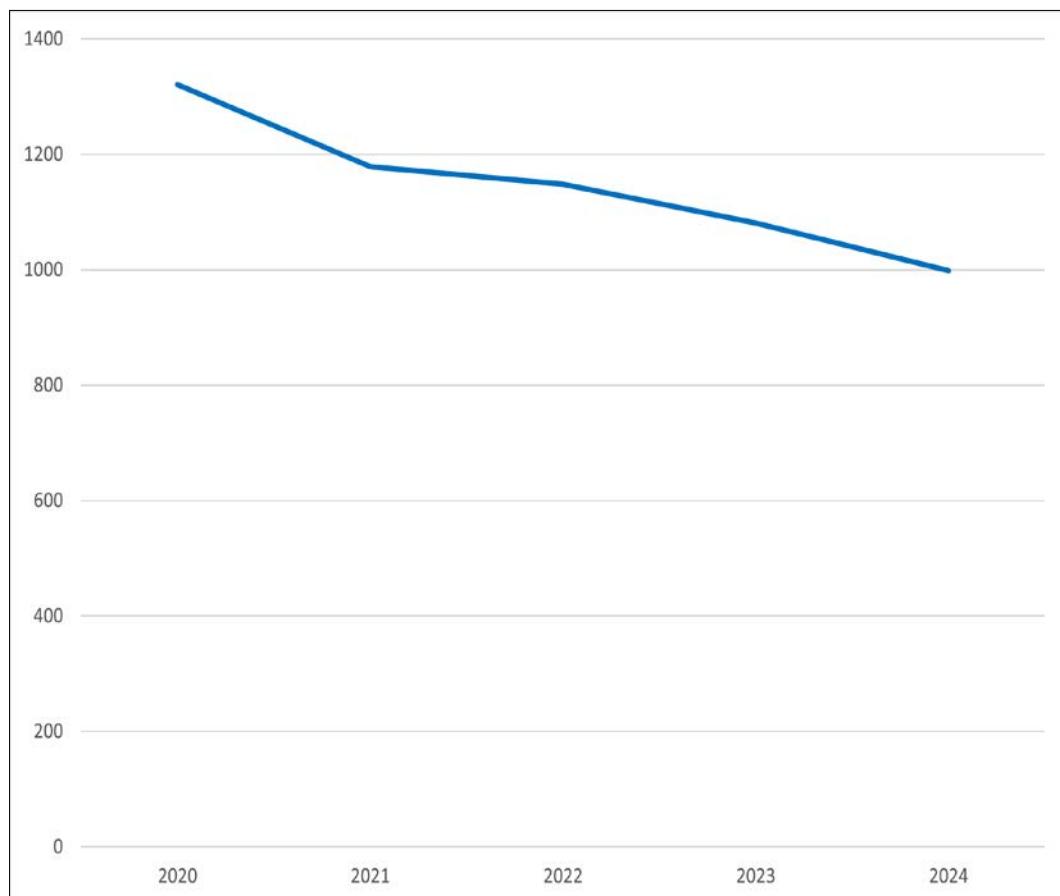
Éditrice : Administration fédérale des contributions AFC  
Photo de couverture : shutterstock.com

# Réserves provenant des apports de capital

## Solde final des réserves issues d'apports de capital en milliards de CHF

Année	Solde final
2020	1321
2021	1179
2022	1148
2023	1081
2024	998

## Variation des réserves issues d'apports de capital en milliards de CHF



### Variation annuelle des réserves issues d'apports de capital en milliards de CHF\*

Année	Apports	Remboursements	Autres variations**	Changement de monnaie	Total variation
2023	66	-100	-65	-64	-163
2024	83	-53	-117	-74	-161

\* sans les positions en devises étrangères

\*\* Compensation des réserves issues d'apports de capital avec des pertes ou autres variations

### Variation annuelle des réserves issues d'apports de capital en milliards de USD\*

Année	Apports	Remboursements	Autres variations**	Changement de monnaie	Total variation
2023	26	-3	0	54	77
2024	5	-21	-2	73	55

\* sans les positions en CHF

\*\* Compensation des réserves issues d'apports de capital avec des pertes ou autres variations

### Variation annuelle des réserves issues d'apports de capital en milliards de EUR\*

Année	Apports	Remboursements	Autres variations**	Changement de monnaie	Total variation
2023	24	-1	0	8	31
2024	36	-2	-6	7	35

\* sans les positions en CHF

\*\* Compensation des réserves issues d'apports de capital avec des pertes ou autres variations

### Variation annuelle des réserves issues d'apports de capital en milliards de GBP\*

Année	Apports	Remboursements	Autres variations**	Changement de monnaie	Total variation
2023	0	0	0	2	2
2024	0	0	0	0	0

\* sans les positions en CHF

\*\* Compensation des réserves issues d'apports de capital avec des pertes ou autres variations

### Variation annuelle des réserves issues d'apports de capital en milliards de JPY\*

Année	Apports	Remboursements	Autres variations**	Changement de monnaie	Total variation
2023	0	0	0	0	0
2024	0	0	0	0	0

\* sans les positions en CHF

\*\* Compensation des réserves issues d'apports de capital avec des pertes ou autres variations